

Annex III

16 / LE MONDE / VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997

TPI : Jacques Chirac doit corriger le tir

par Serge Klarsfeld

LE 23 février 1996, à Pale, j'étais interrogé par la police de la République serbe de Bosnie, avant d'être expulsé vers Sarajevo pour avoir voulu convaincre MM. Karadzic et Mladic de se mettre d'eux-mêmes à la disposition du Tribunal pénal international de La Haye, en les prévenant que sinon « un jour ou l'autre, ils seront ignominieusement traduits de force en justice comme l'ont été certains criminels nazis des décennies après leurs forfaits ».

De Sarajevo, je m'étais rendu à Zagreb, où j'avais demandé aux autorités compétentes que le général croate Tibomir Blaskic se constitue volontairement prisonnier à La Haye ; ce qui survint quelques semaines plus tard.

A ces démarches, qui s'inscrivaient consciemment dans le cadre d'une campagne pour la création d'un Tribunal pénal international permanent, sont venues depuis s'ajouter de nombreuses voix et plumes autorisées qui ont relayé et développé l'argumentation que j'ai exposée ici même : « L'émergence de ce nouvel ordre ou désordre international exige à tout le moins des moyens de protéger préventivement des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, voués à devenir des victimes si un Tribunal pénal international permanent n'est pas créé avec son corollaire, une force de police internationale permanente. »

La création d'un pareil tribunal dépend du succès du TPI de La Haye. L'action des Américains et des Britanniques, en étroite et secrète concertation au sein de la SFOR, a commencé à constituer une véritable menace pour le responsable politique et pour le responsable militaire de mas-

sacres, tels celui de Sebreñica. Souhaitons que la France, dont le contingent couvre la zone de Pale, réussisse à démentir ses détracteurs et à mettre sur pied une opération efficace pour s'emparer de ces deux criminels.

Souhaitons aussi que la France revienne sur son revirement d'avril 1996 aux Nations unies quand, reniant ses propres positions, la diplomatie française, malencontreusement inspirée par les appréhensions de certains militaires, a multiplié les obstacles à la création d'une juridiction pénale internationale permanente. Aujourd'hui, le Quai d'Orsay a l'impérieuse obligation de chercher son inspiration ailleurs que dans les états-majors.

Il est essentiel pour la France d'être à l'avant-garde d'un humanisme actif

Souhaitons enfin que la France accepte que les militaires français soient entendus comme témoins devant les deux tribunaux internationaux de La Haye et d'Arusha selon la procédure d'interrogatoire public contradictoire de ces juridictions, lesquelles ne pratiquent pas une « justice spectacle », comme le prétend le ministre de la défense, M. Richard.

Le 16 juillet 1995, à l'emplacement du Vélodrome d'hiver, Jacques Chirac a prononcé le plus important, peut-être, et le plus

mémorable de tous les discours officiels des présidents de la V^e me République.

En conclusion de ce discours, il a cité « les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir ». Et il a ajouté : « Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la purification ethnique. Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable. »

Au même moment avaient lieu les massacres de Sebreñica, dont peu après on a appris l'ampleur et l'atrocité.

Dans le droit fil de ses courageux engagements à l'encontre de l'extrême droite et de ceux qui ne veulent pas regarder le passé en face, Jacques Chirac peut une fois encore aider la France à surmonter un injustifiable réflexe de crainte à l'égard de la vérité.

Il est essentiel pour la France d'être à l'avant-garde d'un humanisme actif. Elle l'est d'ailleurs souvent par la mise à la disposition de ses forces armées au service des Nations unies et de la paix sur des terrains dangereux, où la mort a frappé tant de militaire français.

La France ne doit donc pas avoir à redouter que l'on entende ses officiers ou ses soldats témoigner librement. Les réticences du gouvernement risquent de faire croire le contraire. C'est au président de la République de corriger le tir.